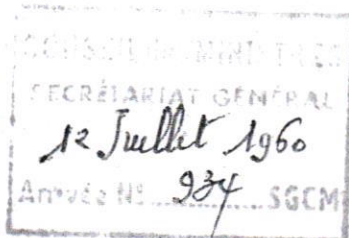


REPUBLIQUE DU DAHOMEY AF/AA.

PRESIDENCE DU CONSEIL

SECRET DU PREMIER MINISTRE



ANNÉE 1960 -1- N° 173 /PCM

LE PREMIER MINISTRE,

VU la loi n° 59-3 du 15 Février 1959 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU les Décrets n°s 62/PCM du 26 Mai 1959 et 1/PCM du 1er Janvier 1960 portant nomination des Ministres et Secrétaires d'Etat ;

VU le Décret n° 109/PCM du 6 Août 1959 définissant les attributions des Membres du Gouvernement ;

SECRET :

ARTICLE 1er.- Mr. MOIBI IASSISSI, Ministre des Travaux Publics est chargé d'assurer l'intérim du Ministre des Finances et du Ministre de l'Economie et du Plan, pendant la durée de l'absence de Mr. François APLOGAN et de Mr. Georges GAVARRY.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

PORTO-NOVO, le 9 JUILLET 1960

Pour le PREMIER MINISTRE absent,
Le VICE-PREMIER MINISTRE,

AMLIATIONS :

P.C.M.	15
S.G.C.M.	5
Ht.COM	1
Assem.Législ.	4
Ministres	14
J.O.R.D.	1

OKE ASSOGBA